



Informations municipales

JUILLET 2018

N° 64



AGENDA

- Mercredi 1er août 2018** : Sortie Sentier des calvaires (FRW)
- Dimanche 5 août 2018** : Journée à l'étang de pêche pour les aînés (CCAS)
- Samedi 18 août 2018** : Soirée tartes flambées (Secouristes)
- Mercredi 12 septembre 2018** : Collecte de sang à Waldolwisheim (Donneurs de sang)
- Dimanche 30 septembre 2018** : Sortie Erbsesùpp (FRW)
- Dimanche 7 octobre 2018** : Journée de l'Agriculture Bio (OPABA)
- Samedi 20 octobre 2018** : Soirée tartes flambées des jeunes (FCW)
- Samedi 10 novembre 2018** : Soirée harengs (au Club-House du FCW)
- Dimanche 11 novembre 2018** : Commémoration du 11 novembre (Commune)
- Vendredi 16 novembre 2018** : Collecte de sang à Furchhausen (Donneurs de sang)
- Dimanche 25 novembre 2018** : Spielfescht (jeux de société) (FRW)
- Samedi 1er décembre 2018** : Fête de Noël des aînés (Commune)
- Dimanche 16 décembre 2018** : Veillée de Noël (Chorale)
- Vendredi 21 décembre 2018** : Veillée Erbsesùpp et chants au Jardin Communal (Commune)



Plus d'informations sur
www.waldolwisheim.fr

Edité et réalisé par la Mairie de
Waldolwisheim

Permanences :
mardi 16h30 à 19h
vendredi 17h à 19h30

☎ 03.88.70.20.24
☎ 03.88.70.14.95

waldo.mairie@wanadoo.fr

Site : www.waldolwisheim.fr

Imprimé par la mairie de Waldolwisheim.
Dépôt légal 2018/07

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER

MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR

DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES

MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE

NE PAS BOIRE D'ALCOOL

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

**Le secrétariat de la mairie sera
fermé pour congés annuels**

du 6 août 2018

au 27 août 2018



*La permanence du vendredi 3 août
ne sera pas assurée.*

INSTALLATION D'UNE ANTENNE POUR TÉLÉPHONIE MOBILE



L'entreprise Orange a un nouveau projet d'implantation d'une antenne pour téléphonie mobile.

Après l'arrêt des démarches engagées en 2013, l'opérateur historique souhaite à nouveau développer son offre. Cette fois, le territoire concerné regroupe les communes de Waldolwisheim, Furchhausen et Altenheim et non plus uniquement notre village comme il y a 5 ans.

En effet, pour avoir un déploiement rentable, Orange a besoin de couvrir une zone de plus de mille habitants. La commune la plus importante, Waldolwisheim, a donc été contactée quant à l'installation d'une antenne.

La société CIRCET, mandatée par Orange a présenté la démarche lors du conseil municipal du 24 mai dernier. Une information générale sur les fréquences utilisées et sur l'exposition potentielle aux champs électromagnétiques a également été faite. Afin de faire avancer l'avant-projet et après examen des différentes possibilités d'implantation, le conseil municipal a donné un avis favorable pour une réalisation à l'extrémité basse du terrain communal situé au sud du cimetière.

Orange va donc étudier cette possibilité et fournir à la commune fin août un dossier d'informations ainsi qu'un rapport de simulation du champ électromagnétique. Ces données seront publiées sur le site internet et consultables en mairie.

Une demande de permis de construire devrait suivre.

DANS QUELLE ALSACE VIVRONS-NOUS DEMAIN ?



Depuis plusieurs mois, un débat sur l'avenir de l'Alsace est engagé et un récent sondage démontre que plus de 80% des alsaciennes et des alsaciens souhaitent voir évoluer l'organisation institutionnelle actuelle.

C'est pourquoi, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont souhaité offrir à tous les alsaciens de naissance, de résidence ou de cœur la possibilité de s'exprimer sur le devenir d'un territoire qui leur est cher, le leur. Depuis début avril, le site internet « L'Alsace en commun » permet à chacun de donner son avis et de le partager en ligne, et des coupons réponses sont également disponibles en mairie.

A ce jour, plus de 12 000 réponses ont déjà été réceptionnées. Mais la question du devenir de notre territoire mérite que chacun puisse y contribuer. C'est pourquoi, les citoyens alsaciens sont invités à s'exprimer massivement en se rendant sur le site internet ou en retournant le bulletin prévu à cet effet, disponible en mairie.

**" Pour l'Alsace,
je donne mon avis ! "**

www.expressioncitoyenne.alsace

POINT DÉCHETS VERTS DE DETTWILLER

Des travaux de mise aux normes sont en cours au point dépôt de déchets verts de Dettwiller. Les travaux sont actuellement à l'arrêt suite à un problème technique, ils reprendront début septembre. **La réouverture est quant à elle prévue fin septembre.**

A l'issue des travaux, l'accès à l'aire de dépôt sera réservé aux usagers particuliers du Smictom munis de leur badge. L'aire ne sera pas accessible aux professionnels, qui peuvent continuer à s'adresser à l'entreprise Vitacompost.



DE NOUVEAUX OBJETS EN ALUMINIUM AUTORISÉS DANS LE BAC JAUNE



Suite à l'adaptation du centre de tri, de nouveaux objets en aluminium peuvent désormais être mis dans les bacs jaunes pour être recyclés. Il s'agit des emballages en aluminium et des petits objets en aluminium : papiers, capsules de bouteilles, dosettes de café, réceptacles de bougies, chauffe-plat.

Les consignes pour les autres emballages restent inchangées.

NOUVEAU ! BROyat POUR COMPOSTAGE EN DÉCHÈTERIE

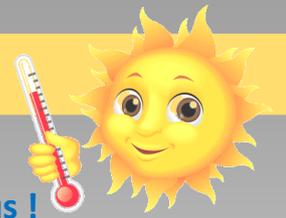


Du broyat destiné au compostage est mis à votre disposition gratuitement dans les déchèteries d'Ingwiller, Mar-moutier et Saverne, dans la limite des stocks disponibles.

Chaque foyer a droit à l'équivalent d'un sac-cabas (comme ceux qu'on trouve en supermarché) de broyat sur présentation de sa carte de déchèterie.

Pour plus d'informations, merci de contacter le Smictom au **03 88 02 21 80** ou par mail à smictom@smictomdesaverne.fr

PLAN CANICULE



L'été est là avec ses pics de chaleur !
Alors préparons-nous et surtout regardons autour de nous !

Il est important de rappeler quelques conseils de base en cas de fortes chaleurs ou de canicule :

- ◆ **Buvez fréquemment et abondamment**, au moins 1,5 litres d'eau par jour,
- ◆ **Évitez de sortir** et de pratiquer une activité physique **aux heures les plus chaudes**,
- ◆ **Maintenez votre logement frais** en fermant fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais,
- ◆ **Rafrâchissez-vous** et mouillez-vous le corps plusieurs fois dans la journée,
- ◆ Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un **endroit frais**,
- ◆ **Aidez les personnes les plus fragiles** ou isolées.

En cas d'urgence, composez le 15

Le plan canicule prévoit un repérage des personnes vulnérables sur la base du volontariat. La loi fait obligation aux communes, de recenser les personnes âgées en **situation d'isolement** et susceptibles de nécessiter une aide particulière. Les personnes concernées doivent demander à **se faire recenser** mais ce recensement peut se faire également à la demande d'un tiers, à condition que la personne concernée en soit informée et qu'elle approuve la démarche.

Lorsque la famille ne peut être présente, la **solidarité** entre voisins est absolument nécessaire afin d'éviter aux personnes isolées d'être démunies face aux dangers causés par la chaleur.

INFO FIBRE



Après quelques mois de retard, la fibre est enfin disponible. Les premiers branchements individuels ont été effectués 1ère quinzaine de juillet.

Vous trouverez les références des opérateurs sur le site de ROSACE : www.rosace-fibre.fr

COMPORTEMENT CITOYEN

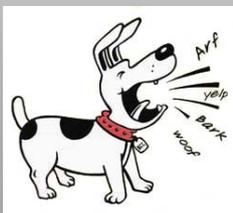
Pollution sonore

Les beaux jours sont sources d'activités plus ou moins bruyantes. La proximité, l'intensité et la fréquence des bruits provoquent le stress. Des lois encadrent ces nuisances sonores. Mais, en règle générale, faisons simplement preuve de modération, de bon sens, afin de respecter nos compatriotes.



Animaux domestiques

Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens et que leurs propriétaires sont responsables en cas d'accident.



Il faut également prévenir, si possible, les aboiements intempestifs et répétés par respect pour le voisinage.

Par ailleurs,

les lieux publics ainsi que les voiries ne sont pas des toilettes pour chiens !



L'AMBROISIE, UNE PLANTE TRÈS ALLERGISANTE !

L'ambrosie, plante très allergisante à éradiquer

L'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia* L.) fait partie des rares végétaux qui n'ont aucune qualité connue, à mettre en avant. Elle n'est ni gustative, ni esthétique, ni médicinale. Bien au contraire, elle est à l'origine de très nombreuses pathologies liées à la dissémination de son pollen, à partir du mois d'août jusqu'en octobre. Ce pollen extrêmement allergisant provoque rhinites, urticaires, toux, eczéma, conjonctivites, asthme, trachéites, etc, qui peuvent s'avérer très handicapants mais aussi très coûteux en termes de soins.

Afin de lutter contre la prolifération de l'ambrosie, et de réduire l'exposition de la population à son pollen, les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis sont tenus :



- De prévenir le déplacement des graines d'ambrosie (déplacement de terres infestées, dissémination par les engins agricoles, de chantiers, etc.),
- De mener des actions visant à empêcher la pousse de plants d'ambrosie,
- De détruire sans délai les plants d'ambrosie déjà développés, et dans les conditions définies par l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2018.



Comment empêcher le développement de l'ambrosie

C'est avant la floraison de l'ambrosie que vous devez entreprendre les choses à son encontre, soit au printemps ou en début d'été. Mieux vaut vous protéger avec masque, gants et lunettes surtout si vous êtes de nature allergique.

Comme l'ambrosie aime les sols nus, la première chose à faire pour la contrarier est de pailler sans laisser de terre à l'air. Lors de vos plantations et vos aménagements de jardin, déposez sans attendre un broyat au pied des arbustes et autres végétaux (fruitiers, rosiers, haies...).

En plus du paillage, il convient également d'éviter de retourner la terre au maximum. La [permaculture est alors une pratique culturelle](#) bien adaptée pour contrer l'apparition intempestive de l'ambrosie.

Par ailleurs, si votre jardin est petit, vous pouvez arracher tout pied d'ambrosie qui apparaît, sans le mettre au compost, mais en le brûlant.

Sur de grands espaces, semez du trèfle : vous n'aurez pas le sol à nu et ainsi l'ambrosie ne pourra se développer.

Dans les allées, arrachez ou utilisez un désherbeur thermique pour supprimer l'ambrosie.

VIE ASSOCIATIVE

Les événements associatifs ont été très nombreux ces derniers mois. Le succès fut au rendez-vous et encourage l'engagement de tous les bénévoles.

Ci-dessous quelques photos (non exhaustives) de récentes manifestations :



Les enfants des écoles au jardin communal lors de la fête de la musique organisée avec la Chorale.



Les courses de Waldo du Foyer-Rural, toujours aussi populaires.



Le tournoi de football et le feu de la St-Jean du FCW.

La journée de pêche et de détente avec la présence de nos jumeaux de Thaon.



Course d'OFNIS le samedi 14 juillet à Saverne.

Voir article complet page suivante



Course d'Ofnis

Cette année encore, un groupe de jeunes du Foyer rural de Waldolwisheim (Marion, Laura, Pauline, Arthur, Mathéo, Nathan et Lucas) se sont démarqués lors de la course des OFNI (Objets Flottants Non Identifiés) organisée par le Ski-club de Saverne le 14 juillet dernier sur le plan d'eau du canal.

Pour participer à la course, les jeunes, aidés par des adultes, ont créé leur embarcation. Cette année, ils ont décidé de montrer la ruralité de notre village en proposant une embarcation symbolisant un tracteur.

Après plusieurs heures de travail en équipe, le bateau était fin prêt.

RDV au canal l'après-midi du 14 juillet pour finaliser le radeau-tracteur.

Le départ de la course est donné à 21h et très vite les « Wololse Bühre » prennent l'avantage sur les 11 autres embarcations sans jamais être inquiétés et dépassés. Ils passent la ligne d'arrivée largement en tête, ayant tout donné.

Lors de la remise des récompenses, les jeunes paysans reçoivent en plus du prix de la 1ère place, le prix du public. En effet, cette année le public pouvait voter tout au long de l'après-midi pour son embarcation favorite, les personnes pouvaient également voter sur internet via Facebook.

Étant donné que de nombreux villageois se sont déplacés pour soutenir l'équipe du village, les « Wololse Bühre » remportent donc ce nouveau challenge.

RDV dans 2 ans pour défendre notre titre !



Joyeux
Anniversaire!



♦ GRANDS ANNIVERSAIRES

- 97 ans : Mme **DIEBOLT Odile**, née le 6 avril 1921
- 94 ans : M. **JOST Joseph**, né le 8 mars 1924
- 94 ans : Mme **ORIGAS née SOLLER Germaine**, née le 18 juillet 1924
- 92 ans : Mme **RETTET née FEND Marie**, née le 10 mars 1926
- 92 ans : Mme **LINDER née WICKER Marinette**, née le 2 juillet 1926
- 89 ans : Mme **ERNSTBERGER née LORENTZ Alice**, née le 19 juin 1929
- 88 ans : Mme **EHRHART née DIEBOLT Marguerite**, née le 26 mars 1930
- 87 ans : Mme **GANTZER née MEMHELD Marcelline**, née le 13 janvier 1931
- 85 ans : M. **GUTH Joseph**, né le 19 mars 1933
- 84 ans : M. **TROESCH Lucien**, né le 26 janvier 1934
- 84 ans : Mme **GARNY née BERNHARDT Berthe**, née le 1er avril 1934
- 82 ans : M. **CHABLE Albert**, né le 12 juin 1936
- 81 ans : Mme **JEHL née ANDRES Alice**, née le 12 janvier 1937
- 81 ans : M. **RICHART Bernard**, né le 17 mai 1937
- 80 ans : Mme **WENDLING née WAECKEL Madeleine**, née le 24 avril 1938
- 80 ans : M. **HEILMANN Rémy**, né le 9 juin 1938
- 80 ans : Mme **WAECKEL née ANDRES Marie-Odile**, née le 20 juin 1938

Nos félicitations aux heureux jubilaires

♦ NAISSANCES

Léo Jacqui Gilbert METZGER est né le 22 décembre 2017,
au foyer de Adam METZGER et de Linda JACOB domiciliés 54, rue de la Côte

Camille POGGIOLI est née le 11 janvier 2018,
au foyer de Thomas POGGIOLI et Mélanie JUNDT domiciliés 10A, rue la Côte

Nos félicitations aux heureux parents



♦ MARIAGE

Xavier CLEMMER et Anne LONGCHAMP se sont unis le 23 juin 2018

David RIEHL et Carla VIEIRA SOARES se sont unis le 21 juillet 2018

Nos félicitations aux heureux époux



♦ DÉCÈS

M. Alfred LECHNER est décédé le 30 décembre 2017 dans sa 81ème année,

Mme Marie MUHLBERGER, née BOESCH, est décédée le 8 mars 2018 dans sa 91ème année,

Mme Marie ANDRES, née RUNTZ, est décédée le 10 mars 2018 dans sa 98ème année,

M. Arthur ENGEL est décédé le 11 juin 2018 dans sa 77ème année,

M. VOLLMAR René est décédé le 24 juin 2018 dans sa 68ème année.



Nos sincères condoléances aux familles en deuil